

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
NO. 2016-12-0003

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du conseil municipal qui aura lieu le 6 mars 2017 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, 9 chemin Town Hall, Bolton-Ouest. Les personnes intéressées par cette demande sont invitées à assister à cette réunion et y présenter leurs observations.

Dérogation mineure no. 2016-12-0003:

La demande de dérogation mineure concerne la réduction du frontage au chemin Crow Hill à 31.5 mètres en lieu et place du 90 mètres requis par l'article 4.1.1 du règlement de lotissement #265-2008-1-2013. Une condition est imposée pour accorder la dérogation mineure, soit la fusion des lots 5 193 437 et 5 193 037.

Identification du site:

Lot: #5 193 437 et 5 193 037
Zone municipale : RES-1 et PRES-2

Donné à Bolton-Ouest ce 2^e jour de février 2017.



Pierre Ménard
Directeur général
Secrétaire-trésorier